Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212902597-20260324-2026_017-DE

Ville de
SAINT POL DE LÉON
KASTELL PAOL

VILLE DE SAINT POL DE LEON
CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION

- - - - -

SEANCE DU 21 MARS 2026
Date de convocation : 16 mars 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Telerecours Citoyens www.telerecours.fr

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers représentés : 2
Conseillers votants : 29
Quorum : 15

Acte n°2026-017
Nomenclature : 5-1

Rapporteur :
Monsieur François MOAL

Votes exprimés :
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 3
Ne vote(nt) pas : 0

Etaient présents : Stéphane CLOAREC, Hervé JEZEQUEL, Carole AUTRET, François MOAL, Nathalie QUEMENER, Jean-Marc CUEFF, Anne-Sophie KERBRAT, Bernard LOTRIAN, Marylène SALUDEN, Benoit CHARLOU, Solange PHILIP, Christine MOAL Jean-Louis KICHENIN, Marie-Paule SEGUIN, Anne DANIELOU, Françoise LAZENNEC, Catherine PENDU, Stéphane BRETON, Valérie CUIEC, Julien JEZEQUEL, Vincent GUIVARC'H, Jonathan LE BIHAN, Mélissa DIAIS, Priscilla TANGUY, Jean-Luc BONIS, Dominique LOZACH, Christine LELEU.

Procurations / ***Mandataires*** :
Bruno CORILLION a donné procuration à Jean-Marc CUEFF,
Pierre-Yves CHIBON a donné procuration à Anne-Sophie KERBRAT

Absents :

Secrétaire de séance : Priscilla TANGUY

Objet : ELECTION DU MAIRE

Monsieur François MOAL donne lecture des articles L2122-7, L2122-8, L2121-10 et L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Monsieur MOAL demande s'il y a des candidats pour le poste de Maire. Monsieur Stéphane CLOAREC se déclare candidat.

Il est procédé au vote par bulletin secret

M. Stéphane CLOAREC est élu maire

Monsieur Stéphane CLOAREC prend la présidence de la séance

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, adopte cette délibération par 26 voix pour et 3 blancs

Priscilla TANGUY
Conseiller Municipal,
Secrétaire de Séance

Stéphane CLOAREC,
Maire

MAIRIE DE ST-POL DE LEON 29 FINISTERE